

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
16/02/2017

Dossier complet le
16/02/2017

N° d'enregistrement
F-084-17-C-0024

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un stade de biathlon

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes Mezenc Loire Meygal

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Philippe DELABRE

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 3 4 0 1 0 0 0 1 6

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
43. Pistes de ski, remontées mécaniques et aménagements associés: b) Pistes de ski (y compris les pistes dédiées à la luge lorsque celles-ci ne comportent pas d'installation fixes d'exploitation permanente) d'une superficie inférieure à 2 ha en site vierge ou d'une superficie inférieure à 4 ha hors site vierge c) Installations et aménagements associés permettant d'enneiger une superficie inférieure à 2 ha en site vierge ou une superficie inférieure à 4 ha hors site vierge	La surface à aménager est inférieure à 2 hectares pour le projet surface de 6500m ² La surface à enneiger est inférieure à 2 hectares pour le projet surface de 4000m ²
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols	La surface à déboiser est de 0.5426 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'opération consiste à la réalisation d'un stade de biathlon en liaison avec les pistes de ski nordique actuelles sur la station des Estables (43)

4.2 Objectifs du projet

La station village des Etables offre du ski alpin et du ski nordique, la clientèle est une clientèle familiale et de nombreuses classes de neige sont présentes sur la station.

Aussi la station souhaite pérenniser sa clientèle, pour cela il est nécessaire d'augmenter l'attractivité du site en proposant des activités complémentaires.

C'est pourquoi la communauté de communes propose la réalisation d'un stade de biathlon dédié à l'initiation de cette activité, utilisable par tout public et de dimension modeste (seulement 8 pas de tir à une distance de 10m et boucle de pénalités de 150m).

Cet aménagement est prévu en bordure des pistes existantes avec un raccordement à celles-ci.

Afin de fiabiliser le fonctionnement de l'aménagement il est prévu la mise en place d'un réseau de neige de culture d'appoint sur cet aménagement avec la mise en place de seulement 4 à 5 regards et la mise en place de deux canons à neige qui seront déplacés sur les regards en fonction des besoins.

Une réserve d'eau sous forme de bache à eau sera aussi prévue.

Celle-ci pourra aussi servir de réserve en cas d'incendie en hiver sur le gîte, ou la salle hors sac. Permettant ainsi aux services de secours de garantir d'une réserve d'eau en cas de non accès au site.

Le projet est programmé sur le site de la maison forestière. Le site se trouve à environ 2 km du centre village.

Ce site est le départ des activités de ski de fond et de raquettes de la station des Etables.

Sur ce site se trouve aussi la salle Hors sac et le gîte d'étape « la Maison forestière ».

Un important parking se trouve à proximité immédiate du projet. Aucune autre structure ne sera nécessaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il est prévu le défrichage des arbres sur les parties concernées (seulement sur les zones terrassées). A noter il sera maintenu de part et d'autre du projet des rangées d'arbres permettant le maintien de la neige et abritant le projet du vent.

Les terrassements consisteront :

A la réalisation du pas de tir (dimensions 22m de longueur par 10 m de profondeur) en utilisant la morphologie naturelle du terrain pour la réalisation de la butte en arrière,

A la réalisation de la boucle de pénalité (longueur 150m et largeur 5m) qui sera réalisée par reprofilage du terrain naturel.

Au raccordement de la boucle de pénalité aux pistes existantes.

Lors des terrassements de la boucle il sera réalisé sur les parties terrassées une tranchée avec mise en place des canalisations pour l'alimentation des 4 à 5 regards neige de culture répartis sur la boucle avec 2 enneigeurs mobiles.

Une surface plane d'environ 25mx26m sera réalisée pour la pose de réserve d'eau (bache à eau)

Après réalisation des terrassements décrits ci-dessus il sera procédé à la végétalisation des zones.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Avant la saison hivernale il sera procédé à la mise en place de barrières à neige le long de la route afin de piéger au maximum celle-ci.

L'exploitation du site se fera avec présence de skieurs de fond sur le site

L'état de la boucle de pénalité sera entretenue par engin de damage au même titre que les pistes actuelles

En cas de nécessité l'enneigement du site sera complété par la neige de culture

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Pas de tir	longueur 22m profondeur 10m
Boucle de pénalité	longueur 150m largeur 5m
Bâche à eau	largeur 28.20m longueur 25.2m
	Surface à enneiger : 4000m ²
	Surface totale projet: 6500m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Les ESTABLES (43150)
Maison Forestière

Coordonnées géographiques¹

Long. 44 ° 54 ' 50 " 6 Lat. 004 ° 10 ' 09 " 3

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 44 ° 54 ' 50 " 3 Lat. 004 ° 10 ' 06 " 0

Point d'arrivée : Long. 44 ° 54 ' 52 " 6 Lat. 004 ° 10 ' 11 " 5

Communes traversées :

Les ESTABLES

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Forêt et pistes de ski nordique existantes

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU du 07/03/2008 zone N & Nh

En Zones N Nh Nhm Nhc Ns et Ns1:

- Les affouillements et exhaussements de sol à condition d'être nécessaires aux services publics et/ou d'intérêt collectif et s'ils ne compromettent pas le caractère naturel de la zone et/ou la qualité des paysages.
- Les constructions et installations nécessaires aux services publics et/ou d'intérêt collectif s'ils ne compromettent pas le caractère naturel de la zone et/ou la qualité des paysages

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1: Sommets du Mezenc, secteur Auvergne ZNIEFF Type 2 : Mezenc - Meygal
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR des Monts d'Ardèche
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé Massif du Mezenc
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 moins de 50m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	utilisation du trop plein d'un réservoir pour remplir la bache à eau d'une capacité de 1000m3
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet équilibré en matériaux: Déblais: 2800 m3 Remblais: 2800m3
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet équilibré en matériaux: Déblais: 2800 m3 Remblais: 2800m3
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Consommation d'espace forestier
Défrichement de 5426 m² (0.5426 ha)

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de stade de biathlon est prévu pour l'initiation à ce sport, les dimensions du projet sont de ce fait, modestes, (8 pas de tir, distance de tir de 10m + boucle de pénalité de 150m).

Le projet ainsi prévu se situe au niveau des pistes de ski de fond existantes et sera raccordé à celle ci. Il nécessitera des terrassements.

le site est déjà largement exploité (piste de fond, raquette, gîte, parking)

La mise en place de barrières à neige démontables permettant de piéger la neige a pour objectif de minimiser l'utilisation du réseau neige de culture.

Celui ci est pour cette raison de taille modeste et ne sera utilisé que ponctuellement, la réserve d'eau associée est elle aussi de faible taille. Il s'agit d'une bâche à eau permettant d'éviter la création d'une retenue collinaire.

De plus le projet est situé en forêt, le défrichement concernera seulement l'emprise de la piste de pénalité et du pas de tir. Les arbres de part et d'autre de la piste seront conservés afin d'intégrer au mieux le projet dans son espace naturel actuel, et ainsi permettre le maintien de la neige par l'ombre et en atténuant l'effet du vent.

Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000, ce projet a vocation de développer un sport "nature" et permettra de pratiquer ce loisir dans un environnement d'exception, et de faire découvrir ces espaces naturels préservés et sauvegardés.(action d'animation du DOCOB du site natura 2000, promotion et valorisation du patrimoine écologique)

En conclusion le site étant déjà fort utilisé pour les activités touristiques, le projet ne semble pas justifier la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St Julien Chapeuil

le,

13/02/17

Signature

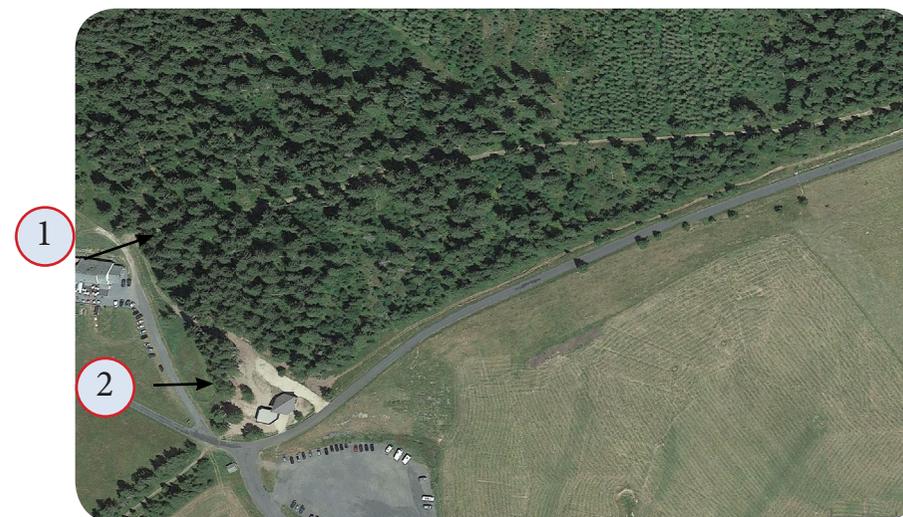
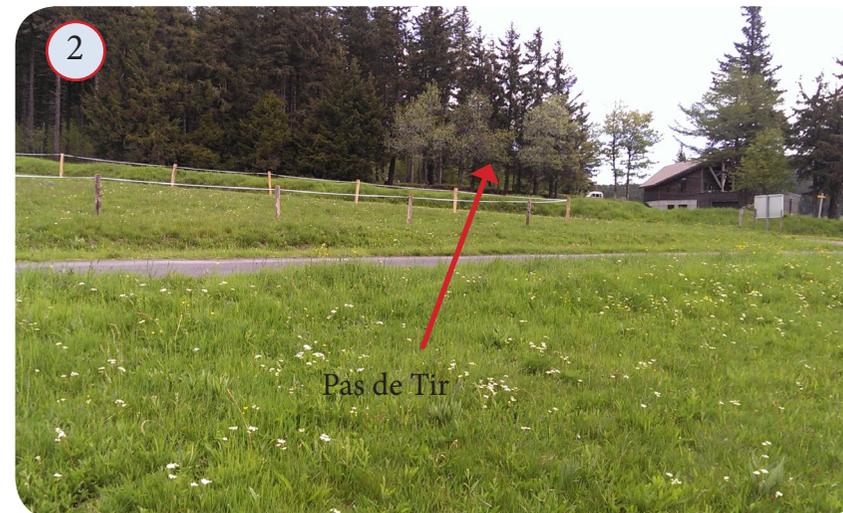


PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

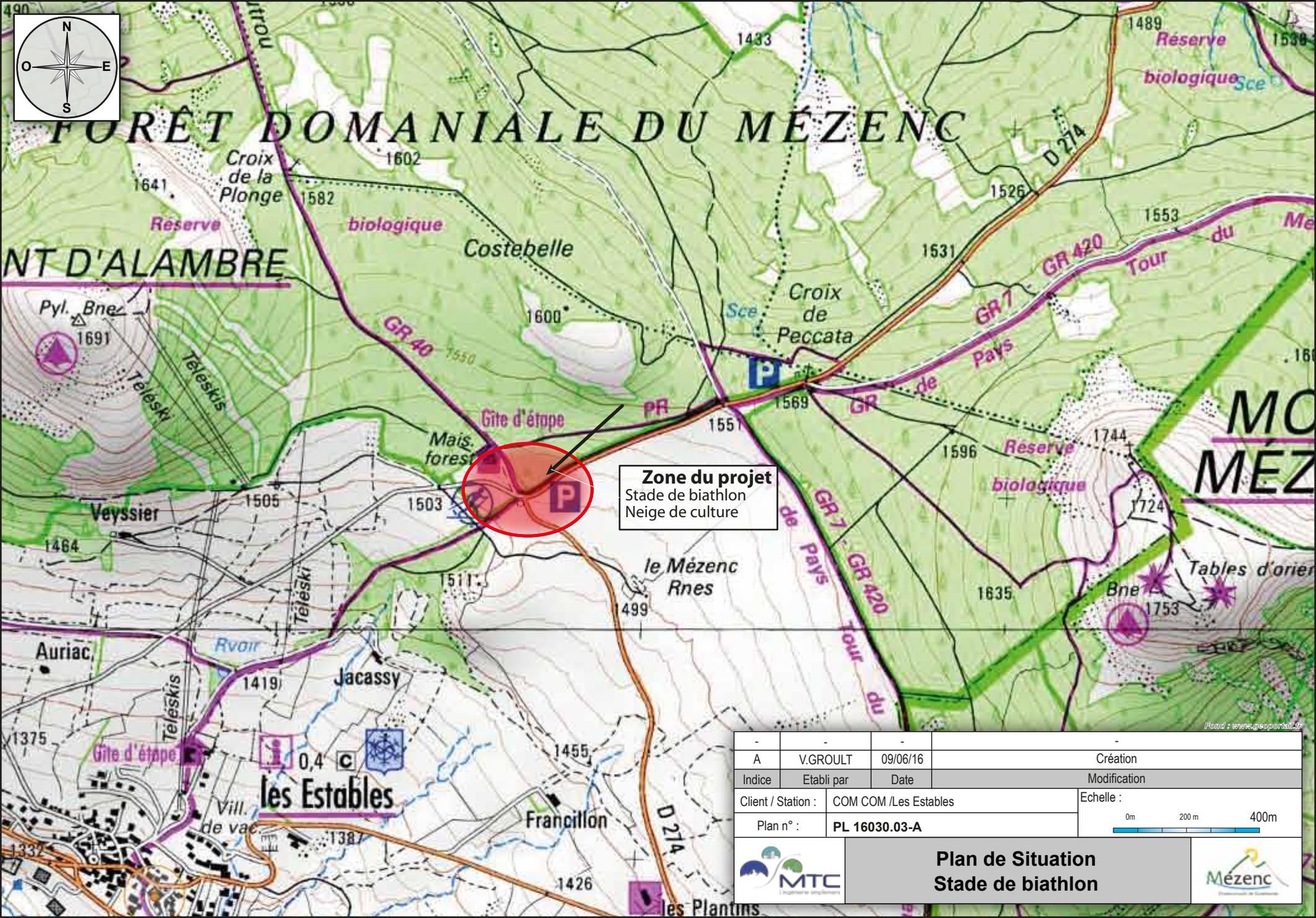
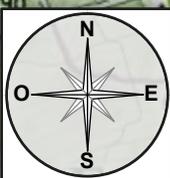
Station : Les ESTABLES
Commune : Les ESTABLES (43)

Réalisation d'un stade de biathlon avec pas de tir, boucle de pénalité et raccordement aux pistes existantes.
Sécurisation de l'enneigement par création d'un réseau de neige de culture et mis en place d'une bête à eau de réserve.

Photographies du mois de Juin 2016



Carte de localisation des photographies



Zone du projet
 Stade de biathlon
 Neige de culture

-	-	-	-
A	V.GROULT	09/06/16	Création
Indice	Etabli par	Date	Modification
Client / Station :	COM COM /Les Estables		Echelle :
Plan n° :	PL 16030.03-A		0m 200m 400m



Plan de Situation
Stade de biathlon



Légende	
	Remblais
	Deblais

 Défrichage

Zone en prévision 20 pas de tirs à 50 m

Merlon de protection

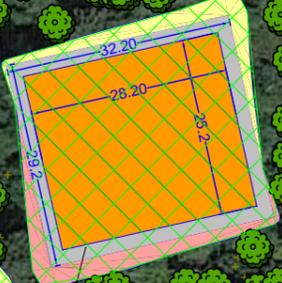
Regard

Regard

Regard

Regard

Barrières à neige

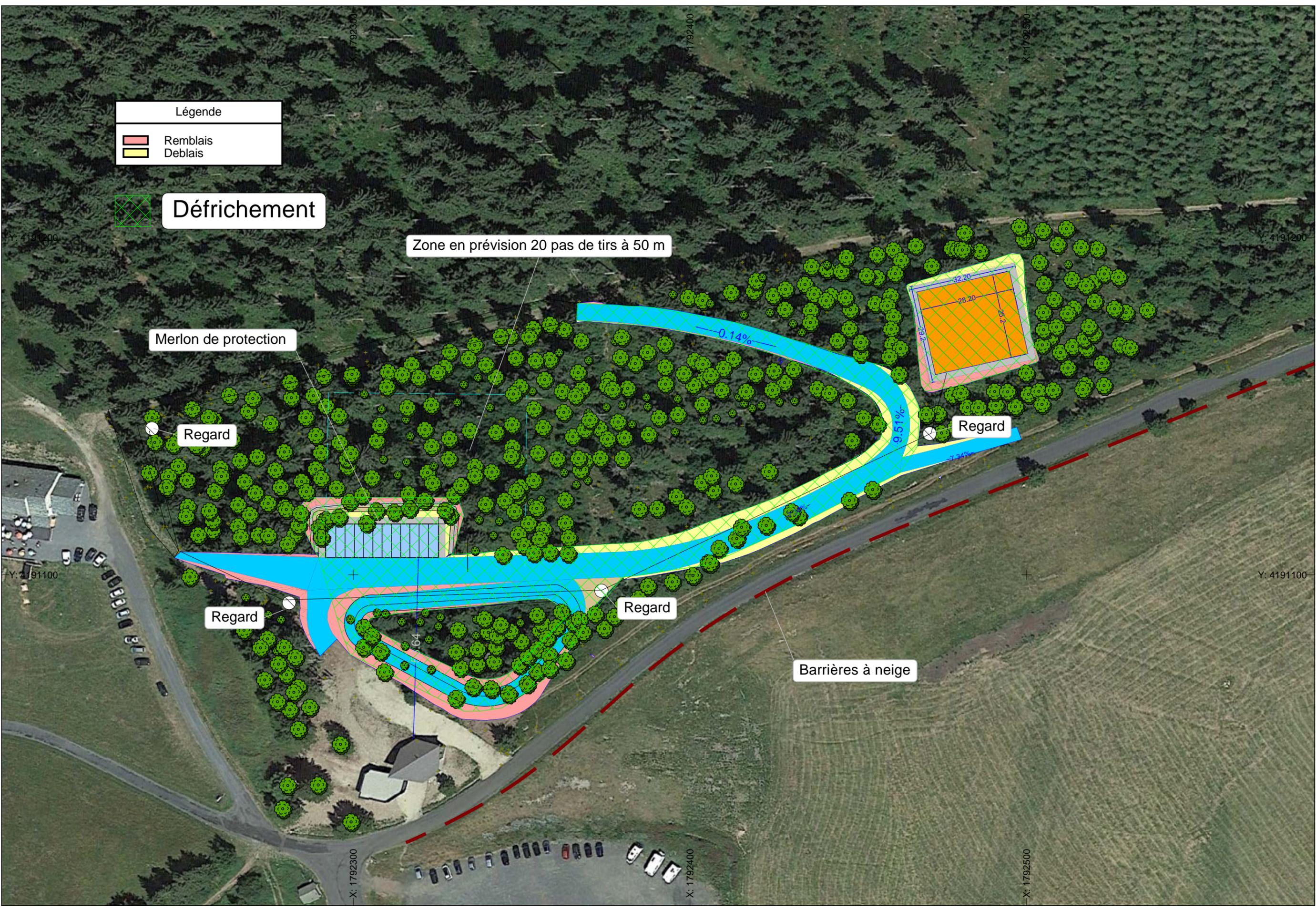


0.14%

9.51%

7.34%

64



Sujet : 16030 - Demande d'examen cas par cas - Les Estables
De : "> Bureau Etude3 - MTC (par Internet)" <be3@mtc-sas.fr>
Date : 16/02/2017 15:24
Pour : "LABONNE Cécile - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE"
(cecile.labonne@developpement-durable.gouv.fr) <cecile.labonne@developpement-durable.gouv.fr>
Copie à : Raphael Sionnet - MTC <r.sionnet@mtc-sas.fr>, Carole JEANJEAN <direction@cc-mezenec.com>

Bonjour,

Suite à votre demande de compléments du 31/01/17, veuillez trouver en pièce jointe le nouveau Cerfa de demande d'examen au cas par cas pour le projet de stade de biathlon sur la commune des Estables (43). Vous trouverez les éléments de réponse à vos questions en **Vert** ci-dessous.

Nous restons à disposition pour tout renseignement,

Cordialement,

Benoit RACT
be3@mtc-sas.fr

 signature (4)

De : "Autorite-environnementale - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE emis par LABONNE Cécile - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes/CIDDAE/AE" [<mailto:cecile.labonne.-ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr>]

Envoyé : mardi 31 janvier 2017 17:26

À : direction@cc-mezenec.com

Objet : Examen au cas par cas DP00315 : Les Estables (43), Stade de biathlon - Demande de compléments

A destination de Madame Carole JEANJEAN

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre dossier de demande d'examen au cas par cas, relatif à un projet de stade de biathlon, sur la commune des Estables (43). Il a été enregistré sous le numéro 2017-ARA-DP-00315.

L'examen de complétude de votre dossier appelle les observations suivantes.

Concernant les pièces obligatoires :

- Votre dossier ne contient pas l'annexe 2. **(voir plan situation en pièce jointe)**
- Le plan de projet (annexe 4) proposé ne permet pas de localiser précisément les différentes composantes du projet, notamment les zones défrichées, le tracé du réseau d'enneigement et la localisation de la bâche à eau...**(cf pièce jointe)**
- Vous faites mention dans la partie 4.3.1 d'un défrichement. Pourriez-vous en préciser sa superficie ? Le cas échéant, le projet pourrait être aussi concerné par la rubrique 47. Si le projet s'avère effectivement concerné par la rubrique 47 relative au défrichement, votre dossier doit être complété par un plan des abords du projet (annexe 5 obligatoire). **(ok, surface non déterminée lors du 1^{er} envoi. Surface de 0.54 ha, rajout rubrique 47)**

Concernant les grandeurs caractéristiques de votre projet (point 4.5 du cerfa) :

- *Rubrique 43c, relative au réseau d'enneigement* : La surface qui sera nouvellement enneigée n'est pas précisée. Elle doit être renseignée. **(mentionné page 1, surface de 4000m²)**
- *Rubrique 43b, relative aux travaux de piste* : La superficie totale du projet n'est pas précisée, ainsi que la superficie cumulée des zones terrassées (qui peut être différente de la superficie totale du projet). Elles doivent être renseignées.

Le délai d'instruction réglementaire de 35 jours calendaires de votre demande d'examen au cas par cas, ne démarrera qu'à compter de la réception des compléments demandés ci-dessus.

Par ailleurs, afin de faciliter l'instruction de votre dossier, vous serait-il possible d'apporter des précisions sur les points ci-dessous.

- Pourriez-vous préciser la quantité d'eau nécessaire à l'alimentation de ce nouveau réseau d'enneigement. **(Bâche à eau de capacité 1000m³ rempli tout au long de l'année.** Il est fait référence à l'alimentation d'un bache à eau à partir du trop plein d'un réservoir. Vous serait-il possible de préciser de quel réservoir il est fait mention ? Le cas échéant, merci de préciser si ce projet nécessite une modification ou une nouvelle autorisation de prélèvement d'eau. **Le nom du trop-plein est « alimentation maison forestière », point BSS 08163X0017/001175 (BRGM) le débit mesuré par le personnel de la station a été de 2.7 m³/h en période d'étiage**

- Il est précisé dans votre cerfa (p.6) que votre projet n'est ni déficitaire, ni excédentaire en matériaux. Pourriez-vous confirmer que le projet est bien réalisé en équilibre déblai/remblai. Si cela ne devait pas être le cas, quelle est la source des matériaux en cas de déficit ou la destination des matériaux excédentaires ? Avez-vous une estimation des volumes de matériaux déplacés ? **(projet équilibré à 2800 m³ de déblais /remblais)**

Dans l'attente de votre retour et en restant à disposition si vous avez besoin de précisions.

Cordialement,

Pour le pôle Autorité environnementale,

--

Cécile LABONNE

Chargée de mission Autorité environnementale "Projets de tourisme et de loisirs"

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance, Information, Développement Durable, Autorité Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Tel : 04 26 28 67 65 (ligne directe) / 04 26 28 67 56 (assistante)

Courriel : cecile.labonne@developpement-durable.gouv.fr

Dans le cadre de l'exercice de l'Autorité environnementale : ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Site de Lyon

Adresse postale : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, service CIDDAE - 69453 Lyon CEDEX 06

Adresse physique : 5, place Jules Ferry (immeuble Lugdunum - métro Brotteaux) - 69006 Lyon

Site de Clermont-Ferrand

Adresse : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, service CIDDAE - 7, rue Léo Lagrange 63033 Clermont-Ferrand CEDEX 1

Lien : [Site Internet DREAL Auvergne-Rhône-Alpes](#), [Site Internet DREAL - Rubrique AE](#)

— Pièces jointes : —

PL 16030.03-A PLAN DE SITUATION.pdf

347 Ko

16030-A Projet stade - defrichement.pdf	1,9 Mo
cerfa_14734-02 _signé Les Estables.pdf	652 Ko